



- **Thème 1 : La photo de reportage**
- **Thème 2 : Carnavals du monde**

Pour une publication en tant qu'auteur

Vous devez envoyer un dossier de 6 à 15 images

Vous avez toute latitude pour préparer vos dossiers d'auteur sur l'un ou/et l'autre thème, à votre convenance mais en veillant à la cohérence de votre série ! À vous de jouer ! N'hésitez pas à faire preuve d'originalité, de créativité, voire d'audace !

Rappel : Si vous êtes candidat au portfolio, votre dossier devra alors comporter de 16 à 20 photos. Le Comité de rédaction fera le choix de la thématique pour ce portfolio.

Quel que soit le thème que vous choisirez, pensez à proposer une photo en format vertical qui puisse éventuellement faire la couverture du magazine.

Thème « La Photo de reportage » :

Que ce soit de manière objective ou subjective, il s'agit d'abord de témoigner de ce que vous avez pu observer : une fête traditionnelle (ou non), des hommes et des femmes au travail, une scène de rue, une rencontre sportive, un phénomène météorologique, un jardin extraordinaire... bref le choix de la thématique est immense. Nous souhaitons trouver des images singulières, fortes si possible et suscitant l'émotion ou à tout le moins un intérêt informatif.

Les mises en scène d'événement ou d'activités organisées par le photographe ne sont pas éligibles. Seule est autorisée l'élimination des taches, rayures ou bruit numérique. Les photos doivent rester naturelles et tous les traitements dits de postproduction seront limités. Les photomontages, les effacements ou inclusions d'éléments modifiant l'image originale ne sont pas recevables.

Thème « Carnavals du monde » :

Venise, bien sûr, Nice ou Rio de Janeiro mais pas que... ainsi les carnavals alémaniques ne manquent pas d'allure avec leurs sorcières et les carnavals du Nord sont eux aussi spectaculaires : de la vie, de la couleur, du mouvement, de l'ambiance... !

Le **Comité de rédaction** retiendra ou non votre contribution en fonction des contraintes d'élaboration du numéro. Il est impératif de respecter les droits pour la publication. Par l'envoi d'un dossier **vous garantisiez être l'auteur de l'intégralité de chacune des photographies**. La Rédaction n'est pas responsable des textes et photographies qui engagent la responsabilité de leurs auteurs. *Merci de ne pas nous proposer des images qui ont déjà été publiées dans le Florilège.*

Date d'envoi des dossiers : jusqu'au vendredi 24 octobre 2025 minuit

Format des fichiers : JPEG fine, 300dpi, taille : environ 3000 x 3000 pixels, sans copyright ni signature. Joindre **obligatoirement un petit texte** de présentation de la série et de votre démarche d'auteur avec indication de **vos nom et prénom, de votre club, votre numéro d'adhérent** et un numéro de téléphone (non diffusé).

Envoi des images : uniquement par smash, transfernou ou grosfichiers, directement au Rédacteur en chef, Alain Pruvot, à l'adresse mail suivante france.photo@federation-photo.fr et mettre en copie à l'adresse daniele.pruvot@gmail.com